

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué 2023/2898(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles sur l'importation dans les secteurs du riz, des céréales, du sucre et du houblon Complétant 2011/0281(COD) Sujet 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 3.10.06.03 Céréales, riz 3.10.06.07 Sucre 3.10.06.09 Plantes industrielles, tabac, houblon	

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2898(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/13368